



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT P-Z-3001-107-22 ET P-Z-3600-11-22

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté les projets de règlement P-Z-3001-107-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à assurer la concordance au programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur Ouest et P-Z-3600-11-22 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) Z-3600 visant à assurer la concordance au programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur Ouest.

Une assemblée publique se tiendra le 12 décembre 2022 à 19h00, à la salle de spectacle du Pavillon de l'Île située au 480, boulevard D'Youville à Châteauguay.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par ce dernier expliquera ces projets de règlement, les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Les projets de règlement P-Z-3001-107-22 et P-Z-3600-11-22 ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

PUBLIC NOTICE

HOLDING A PUBLIC MEETING FOR THE DRAFT BY-LAWS P-Z-3001-107-22 AND P-Z-3600-11-22

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on November 21, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted these draft by-laws P-Z-3001-107-22 amending zoning by-law Z-3001 to ensure concordance with the Specific Urban Planning Program for René-Lévesque Boulevard, West Sector and P-Z-3600-11-22 amending the Site Planning and Architectural Integration Program (SPAIP) by-law Z-3600 in order to ensure concordance with the specific urban planning program for René-Lévesque Boulevard, West Sector.

A public meeting will be held on December 12, 2022 at 7 p.m. at Pavillon de l'Île hall located at 480, D'Youville Boulevard in Châteauguay.

During this meeting, the mayor or another member of the council designated by the latter will explain these draft by-laws, the consequences of their adoption and will hear the persons and the organizations wishing to be heard on this subject.

These draft by-laws P-Z-3001-107-22 and P-Z-3600-11-22 do not contain any provisions subject to referendum approval.

En résumé, les projets de règlement ont pour but d'assurer la concordance du nouveau programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le boulevard René-Lévesque, secteur ouest.

Les zones visées sont décrites au croquis joint au présent avis.

Toute personne intéressée peut consulter ces projets de règlement, ainsi que l'illustration des zones visées à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay,
ce 28 novembre 2022

Le greffier,



George Dolhan, notaire

In summary, the purpose of these draft by-laws is to ensure the concordance of the new Specific Planning Program (SPP) for René-Lévesque Boulevard, West Sector.

The referred zones are described in the sketch attached to this notice.


Any interested person can consult these by-laws, as well as the illustration of the referred zones at the reception of the city hall located at 5, D'Youville Boulevard, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

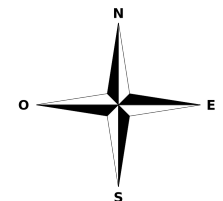
The present text is not official; thus, the French version prevails.


PROJET :
**Annexe « A »
Amendement au zonage**

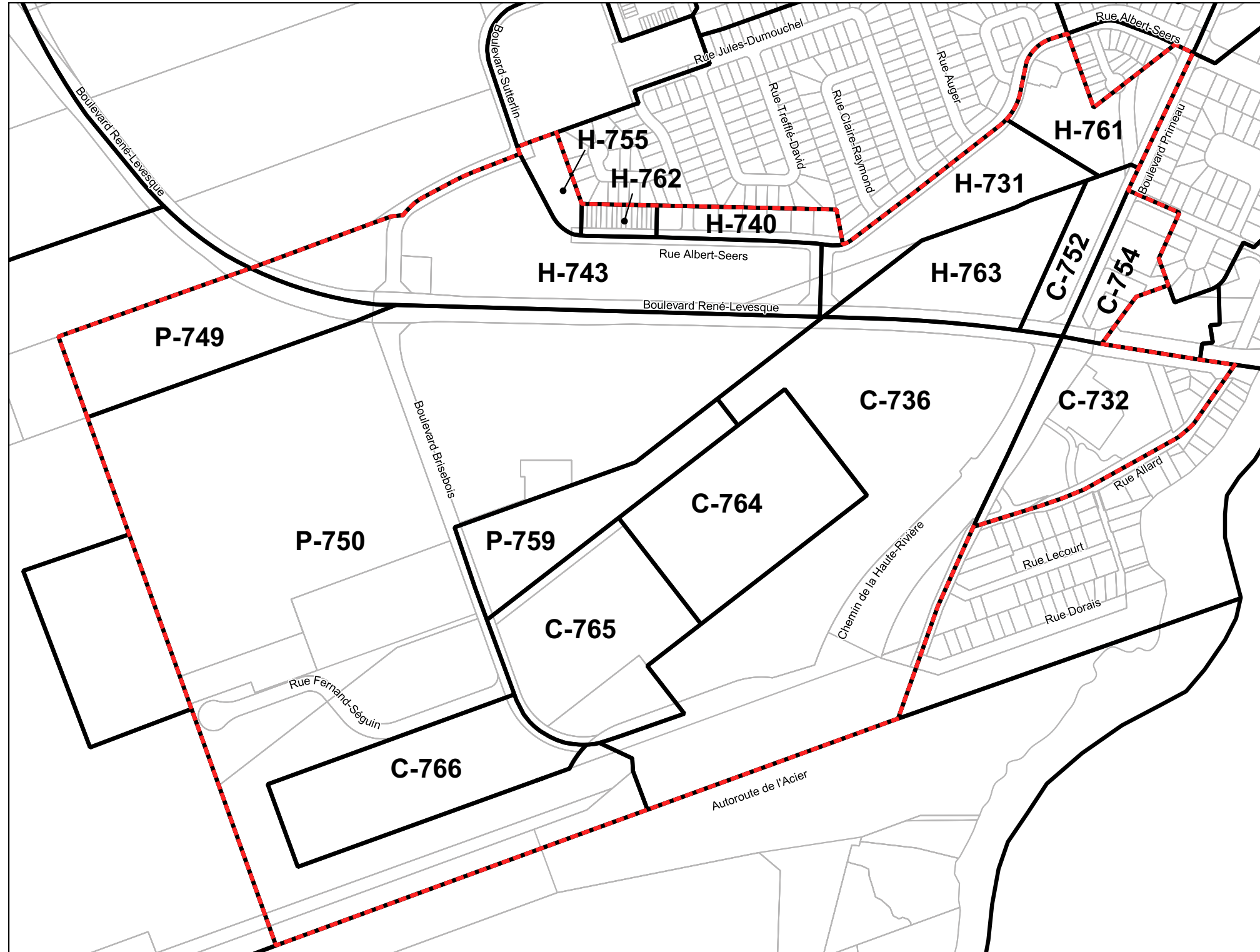
**Création, abrogation et
modification de zones dans le
cadre de la révision du
Programme particulier
d'urbanisme (P.P.U.) René-
Levesque Ouest**

LÉGENDE :
 Zonage modifié

 Nouveau programme particulier
d'urbanisme (P.P.U.) -
René-Levesque Ouest



0 50 100 150 m






**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC DE LA TENUE D'UNE
ASSEMBLÉE PUBLIQUE POUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT
P-Z-3001-107-22 ET P-Z-3600-11-22**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 28 novembre 2022, le présent avis public de la tenue d'une assemblée publique pour les projets de règlement P-Z-3001-107-22 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à assurer la concordance au programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur Ouest et P-Z-3600-11-22 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) Z-3600 visant à assurer la concordance au programme particulier d'urbanisme pour le boulevard René-Lévesque, secteur Ouest., à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 28 novembre 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 28 novembre 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire